SYNDICAT NATIONAL CGT
DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS

263, rue de Paris, Case 543 93515 – MONTREUIL CEDEX
Tél. 01.55.82.88.77 / 79
Courriel : snopa@cgt.fr
Secrétaire Général : Christophe HEGOT tel 06 85 97 09 13

Montreuil, le 23 octobre 2026

Le SNOPA continue d'avancer sur ses propositions

Dans un climat social de plus en plus dégradé, où la mobilisation des salariés, des lycéens et des citoyens est de plus en plus forte, **le SNOPA CGT a rencontré le Secrétaire Général du Ministère de la Transition écologique,** accompagné de la Directrice des ressources humaines, pour lui rappeler nos attentes concernant le corps des Ouvriers des Parcs et Ateliers.

Le SNOPA CGT a rappelé ses propositions sur la question des salaires et de sa revalorisation. L'inflation omniprésente durant ces dernières années a conduit à un décrochage important des salaires sur l'ensemble de la grille de classification.

Le décrochage sur les 15 dernières années est considérable avec **une baisse des salaires de 20%** à euro constant à grade et qualifications équivalentes. Et un écart avec les salaires du privé de 1/3 à qualifications et compétences équivalentes.

Le SNOPA CGT demande au Secrétaire Général que des mesures immédiates soient prises afin de mettre un terme à cette politique salariale cynique. Les OPA n'ont pas à payer le prix d'une mauvaise gestion des comptes publics, par des choix ne démontrant pas d'effet positif concret sur leur quotidien ni sur les moyens et la qualité du service public rendu aux usagers.

Il est inacceptable de faire peser sur les agents les conséquences de choix budgétaires qui dégradent leur pouvoir d'achat sans apporter d'amélioration tangible à leurs conditions de travail ni au fonctionnement des services publics.

À l'écoute de notre analyse, l**e Secrétaire Général ne cache pas la difficulté sur ce sujet** et annonce qu'il n'y aura pas de revalorisation à attendre, ni sur les salaires, ni sur le catégoriel pour le ministère. Le contexte budgétaire laisse peu de marge de manœuvre.

Le SNOPA CGT a également rappelé ses attentes en matière d'évolution statutaire afin que les OPA présents dans les services puissent connaitre une vie professionnelle de qualité par la pérennisation de nos missions et métiers essentiels pour répondre aux enjeux qui nous font face et ouvrant des perspectives d'évolution et de déroulement de carrière.

Dans ce cadre, **le SNOPA CGT a rappelé le travail mené sur ce sujet** au travers du cycle de réunions organisées par la DRH du ministère autour du projet d'intégration des OPA dans les corps de fonctionnaire.

Les études et documents techniques que nous avons remis en main propre en son temps aux services d'appui du Ministère pour la rédaction de ce projet devaient se concrétiser par un projet finalisé prêt à être présenté en réunion interministérielle une fois la voie ouverte à un tel projet.

Le SNOPA CGT demande au Secrétaire Général du Ministère de nous présenter ce projet, la DRH s'étant engagée dans cette voie.

Le Secrétaire Général ne s'engage pas avant les prochaines élections politiques du printemps 2027. **Le coût du projet d'intégration des OPA** dans les corps de fonctionnaire a été calculé et il nécessitera un financement à hauteur de 10 Millions d'euros. C'est un financement à faire valider avec les services de Bercy. Les échanges continuent d'avoir lieu avec la DGAFP sur ce sujet.

Le SNOPA CGT réitère sa revendication de prendre en compte la possibilité de procéder à un plan de requalification de la quarantaine d'OPA ouvriers au niveau technicien N1.1.

Pour la plupart mis à disposition des collectivités, ils sont délaissés par leur employeur, qui n'a octroyé aucune solution d'avenir, ni permis de déroulement de carrière depuis leur transfert.

Un retour vers les services du ministère n'est plus envisageable, en partie, lié à l'absence de services d'accueil du MTEATVL dans le périmètre des agents concernés ou des métiers exercés. **Nous avons évalué le plan à environ 150 000 €,** une somme dérisoire et un impact minime pour les collectivités. Il permettrait de redonner des perspectives professionnelles à ces OPA, et de les sortir des niveaux les plus bas de la grille salariale.

Le Secrétaire Général du ministère évoque ce point comme une possible mesure à faire remonter à la ministre et à croiser avec la DGAFP et la DGCL à leur prochaine rencontre en novembre.

Le SNOPA CGT demande quel blocage empêche le versement de l'IDE aux OPA dont les salaires de base sont inférieurs au SMIC. La grille de salaire ne fait apparaitre que le taux horaire du salaire de base, les ouvriers sur les 3 zones d'abattement et les techniciens en zone 3 ont un taux inférieur au SMIC.

La DRH répond que la lecture faite par la DGFIP prend en compte les primes (notamment la prime d'ancienneté) et donc pour eux il n'y a pas d'OPA payés en dessous du SMIC.

Le SNOPA CGT n'est pas d'accord avec cette lecture car seul le taux horaire brut doit être pris en compte.

Enfin, s'agissant des retraites, **le SNOPA CGT souhaite connaître l'état d'avancement du droit à l'information retraite des OPA sur l'ENSAP.** Où en sommes-nous concrètement ? Quelles sont les échéances et quelles réponses pouvez-vous nous apporter ? Par ailleurs la procédure engagée pour le raccordement des données de carrière unique du RGCU, avec la DSN (données sociales nominatives) a retiré la période d'activité validée en tant qu'auxiliaire ou du service militaire du régime FSPOEIE. L'agent peut être amené à fournir les justificatifs.

La DRH répond que le premier trimestre de l'année 2027 doit voir apparaitre les premières infos retraites des OPA sur l'ENSAP.

En conclusion, **le SNOPA CGT observe le manque de considération et de réponses concrètes** eu à notre égard et appelle l'ensemble des OPA à **se mobiliser avec l'ensemble des salariés le 5 novembre 2026** pour gagner une revalorisation salariale qui nous est due, un projet d'évolution statutaire garantissant des droits en tant qu'actif et futur retraité et des services publics dotés de moyens humains et financier nécessaires à son bon fonctionnement répondant aux attentes des citoyens.

je me syndique au SNOPA-CGT
flashant le code avec mon smartphone !